

ARRETE MUNICIPAL N°75-2025

Objet : Autorisation de travaux et restriction de circulation

Le Maire de la commune de La Chaise-Dieu,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la demande d'autorisation de travaux de la société PCE Services domiciliée
rue de la Maladière 42120 PARIGNY pour des travaux sur la commune de LA
CHAISE-DIEU,
Considérant qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité et la
commodité de la circulation à l'intérieur de l'agglomération et plus
particulièrement pour faciliter le bon déroulement de ces travaux.

ARRETE

Article 1 : La Mairie de LA CHAISE DIEU autorise la Société PCE Services à intervenir
pour **les travaux de tirages de câbles (ouverture de chambres, passage sur
des poteaux) et raccordements des boîtes pour viabilisation des réseaux
situés sur l'ensemble de la commune à partir du 18 juin 2025 8 heures
jusqu'au 18 décembre 2025. La circulation ne sera pas interrompue mais
peut être réduite.**

Article 2 : Des panneaux d'interdiction et de signalisation seront mis en place par l'entreprise
PCE Services.

Article 3 : La gendarmerie de La Chaise-Dieu est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LA CHAISE-DIEU,
Le 18 juin 2025
Le Maire,

André BRIVADIS

